MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Université de Guyane

CONTRAT PLURIANNUEL DE L'UNIVERSITE DE GUYANE 2022-2027

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat de l'Université de Guyane pour les années 2022-2027

entre

1. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

représenté par

Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

2. L'Université de Guyane

représentée par

Monsieur Laurent Linguet, président

d'autre part

Sommaire

I. Présentation générale 3

L'établissement, son identité et son environnement 3

II. Axes stratégiques et objectifs 5

Axe 1 : Consolider son pilotage pour accompagner des projets structurants au niveau du bassin guyanais et garantir son attractivité 5

Axe 2 : Conduire une politique territoriale de formation adaptée aux besoins locaux et renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiants tout en favorisant la formation de compétences de haut niveau 7

Axe 3 : Affirmer sa position de centre de gravité de l'ESR en Guyane en coordonnant ses propres actions avec celles des acteurs et partie-prenantes de l'ESR autour d'une politique de site et accroître la visibilité de la recherche et de l'innovation à l'international 10

III. Mise en œuvre du contrat 12

IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons 13

I. Présentation générale

L'établissement, son identité et son environnement

Historique de l'Université de Guyane

L'Université de Guyane (UG) est la seule université française et européenne située en Amérique du Sud, dans un territoire qui connaît une très forte croissance démographique, où la population double tous les 20 ans et dont près de 50% a moins de 25 ans. Créée depuis le 1er janvier 2015 suite à la scission de l'Université des Antilles et de la Guyane, elle est la plus jeune université française.

Le premier contrat quinquennal (2017-2021) de l'Université de Guyane a été marqué par une transformation institutionnelle rapide, la mise en place de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement, la structuration de la recherche et d'une carte de formation réaliste adaptée aux besoins du territoire et des étudiants, ainsi que le développement d'une stratégie en matière d'aide à la réussite des étudiants et d'ouverture à l'international.

Les objectifs de l'établissement

Positionnée entre l'Europe et l'Amazonie, l'UG se caractérise par sa sensibilité aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité et de son environnement tout en étant consciente de la nécessité de valoriser les bioressources de son territoire afin d'en favoriser le développement économique et humain. Terre de spatial depuis plus d'un demi-siècle, l'UG est un partenaire privilégié du CNES et des entreprises du port spatial européen.
L'UG veillera à répondre aux attentes du territoire en adaptant les formations qu'elle propose aux besoins du marché de l'emploi, mais également au monde de la recherche, avec une exigence de qualité nécessaire au développement de son attractivité. Elle mettra en place des outils de pilotage indispensables à son développement notamment dans une perspective d'ouverture à l'international. Soucieuse des défis que soulèvent les sciences de la durabilité l'UG entend favoriser les approches interdisciplinaires et transdisciplinaires sur ses thématiques principales de recherche afin de devenir un acteur majeur de la préservation et la valorisation de la biodiversité amazonienne ainsi que de la santé des populations en Amazonie. Enfin, l'UG développera sa capacité à mobiliser ou adapter les techniques, les technologies, les connaissances les plus récentes aux réalités et contraintes amazoniennes afin de valoriser durablement les ressources de l'Amazonie,

Consciente de son statut et de son poids en Guyane, l'UG entend à travers le présent contrat, s'ouvrir très largement à ses partenaires et aux partie-prenantes de l'ESR afin de franchir une nouvelle étape dans le déploiement d'une politique de site largement partagée.

Les ambitions de l'UG se sont affinées au cours de ces premières années de construction, elles s'incarnent dans ce qui apparaît désormais comme une maxime "l'Esprit UG". Cette expression contient à elle seule toutes les valeurs de l'UG : ouverture, unité, collégialité et transparence. Ces valeurs sont ancrées dans chaque ambition affichée:

Une université
- Soucieuse du bien-être de ses étudiants et de ses personnels
- A l'écoute des besoins du territoire
- Tournée vers l'excellence
- Ouverte son environnement proche, sur l'Amazonie et sur le monde

Les perspectives stratégiques pour le contrat 2022-2027

Les objectifs et actions proposés dans ce contrat pluriannuel visent à répondre aux principaux enjeux identifiés par l'UG. Il en est ainsi de l'amélioration de la performance de l'UG et notamment de son modèle économique,

de la qualité de la formation et de la vie étudiante, de la valorisation de la recherche et de la mise en synergie de tous les acteurs en Guyane, de la politique de formation professionnelle, de la stratégie internationale de l'UG. Par ailleurs, la création d'un CHRU à l'échéance 2025 est une perspective qui va changer radicalement la dimension de l'UG en lui permettant de développer son offre de formation en matière de santé et de renforcer ses interactions en matière de recherche et d'innovation avec l'ensemble des acteurs du territoire guyanais.

S'appuyant sur ces constats, l'action de l'Université de Guyane sera organisée autour de trois orientations prioritaires :

- Consolider son pilotage pour accompagner des projets structurants au niveau du bassin guyanais et garantir son attractivité
- Conduire une politique territoriale de formation adaptée aux besoins locaux et renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiants tout en leur permettant d'acquérir de compétences de haut niveau
- Affirmer sa position de centre de gravité de l'ESR en Guyane en coordonnant ses propres actions avec celles des acteurs et partie-prenantes de l'ESR autour d'une politique de site et accroître la visibilité de la recherche et de l'innovation à l'international

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Consolider son pilotage pour accompagner des projets structurants au niveau du bassin guyanais et garantir son attractivité

L'université de Guyane (UG) s'inscrit dans un contexte territorial aux contraintes multiples : un territoire étendu qui pose des problèmes d'accessibilité et de mobilités, une pression démographique avec un taux de croissance annuel important des effectifs étudiants, un taux de chômage endémique, une population étudiante fragile.
Dans ce contexte l'UG accueille des étudiants de différentes cultures et nationalités, ce qui en fait un lieu d'échange et de partage interculturel spécifique. L'UG bénéficie d'un environnement riche en biodiversité et en ressources naturelles qui offre de nombreuses opportunités de contribuer à l'avancement des connaissances liées aux grands défis contemporains (changements globaux, santé globale, alimentation durable, énergie renouvelables, …). Ces connaissances acquises *in situ* seront accompagnées par les données satellitaires fournies par la station d'imagerie SEAS (Surveillance de l'Environnement amazonien Assistée par Satellites) dont l'UG est un des acteurs.

L'objectif des cinq prochaines années est de renforcer l'attractivité de l'université par une visibilité plus forte en Amazonie, en France, et en Europe pour devenir à l'horizon 2030 une Université de référence en Amazonie.

Plusieurs projets structurants impliquant l'ensemble des acteurs du territoire guyanais vont voir le jour dans les 5 à 10 ans à venir. L'UG y prendra toute sa part, ce qui implique de définir une trajectoire de développement cohérente et synergique avec leur mise en place. Ces projets sont :

- la création d'un CHRU à partir de 2025 avec la constitution d'un pôle santé/ UFR médecine au sein de l'UG dès 2023 ;
- l'ouverture de formations universitaires dans l'Ouest à Saint-Laurent-du-Maroni en mobilisant notamment les solutions offertes par le numérique ;
- le déploiement du projet partenarial d'«Institut de la Biodiversité et de l'Innovation durable en Amazonie – AIBSI », résultant du PIA ExcellenceS, qui démarre dès 2023.

Par ailleurs une échéance très importante pour l'UG sera celle de son changement statutaire en 2024, à l'occasion de la sortie du statut expérimental.

Objectif 1 : Développer des outils de pilotage stratégique et la GPEEC

Afin de poursuivre sa croissance, l'UG a décidé de s'engager dans un travail de modernisation de son pilotage destiné à renforcer son efficience et sa capacité prospective. Les actions qu'elle souhaite conduire dans ce cadre sont les suivantes :

- Créer une direction du pilotage stratégique et de la qualité;
- Mettre en place une GPEEC (cartographie des effectifs BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs, définition des besoins, plan d'actions) et poursuivre le développement de la professionnalisation de ses personnels ;
- S'inscrire dans une démarche qualité accru et s'engager dans l'obtention d'accréditations qualité (type Qualiopi) pour ses diplômes ;
- Renforcer les procédures de gestion et bâtir un système d'information fiable, partagé et sécurisé permettant de disposer de données objectives, garantie d'un pilotage efficace notamment s'agissant du pilotage des finances, de la masse salariale et de la fonction immobilière ;
- S'inscrire pleinement dans la démarche des COMP afin d'une part de moderniser le pilotage de l'université, d'autre part de déployer une perspective réellement pluriannuelle.

Indicateur 1 : Pilotage stratégique

- unité de mesure 1 :Nombre de personnels formés en application de la GPEEC
- unité de mesure 2 :Nombre de formations ayant obtenu une certification qualité
- unité de mesure 3 : Nombre d'activités pilotées à partir du système d'information partagé

Jalons1 :

1.1. Sortie des statuts expérimentaux et écriture des statuts définitifs (2024)
1.2 Création de la direction du pilotage stratégique et de la qualité (2023)
1.3. Mise en place par étapes de la GPEEC (cartographie des effectifs, définition des besoins, plan d'actions) (2024)
1.4 Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des formations en vue de l'obtention de label qualité (2023)
1.5. Renforcement de la fiabilité et de la sécurité du système d'information (2025)

Objectif 2 : Développer les infrastructures immobilières et numériques

La poursuite de la croissance de l'établissement passe par le développement de ses infrastructures immobilières et numériques mais également par l'acquisition de compétences et d'outils destinés à en optimiser la construction et l'usage. Plusieurs projets sont identifiés et seront engagés durant le contrat quinquennal 2022-2027 :

- Préprogramme de reconstruction du centre sportif universitaire (CSU) ;
- Extension du pôle de formation universitaire en santé pour accueillir le deuxième cycle d'études médicales et les formations paramédicales ;
- Construction d'un bâtiment d'enseignement et ses fonctionnalités multimédias afin d'augmenter la capacité en grandes salles de cours ;
- Extension de la Bibliothèque universitaire ;
- Poursuite de l'aménagement urbain du campus de Troubiran ;
- Accompagnement du développement de formations universitaires à Saint-Laurent du Maroni en prenant notamment appui sur *Kamaguli connect* ;
- Participation à la création d'un centre de calcul et de stockage de données pour la recherche porté par la Collectivité Territoriale de Guyane ;
- Création de centres de ressources virtuelles notamment sur la connaissance de la biodiversité et du patrimoine matériel et immatériel.

Pour y parvenir il convient de :

- Réaliser le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) ;
- Mettre à jour le schéma directeur immobilier (SDI) ;
- Finaliser le schéma directeur du numérique(SDN) ;
- Développer et étoffer la compétence maîtrise d'ouvrage au sein de l'UG pour répondre aux enjeux de construction immobilière.

Indicateur 2 : Infrastructures

- unité de mesure 1 : personnels dédiés à la maîtrise d'ouvrage et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la direction du patrimoine
- unité de mesure 2 : moyens dédiés à la maîtrise d'ouvrage et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la direction du patrimoine
- unité de mesure 3 : nombre d'opérations immobilières conduites
- unité de mesure 4 : nombre d'opérations numériques conduites

Jalons 2 :

Jalon 2.1. Réalisation du SPSI et du SDI (2024)
Jalon 2.2. Création de la cellule de maîtrise d'ouvrage (2023)
Jalon 2.3. Réalisation du SDN (2024)
Jalon 2.4. Création des centres de ressources virtuelles sur la connaissance de la biodiversité et du patrimoine matériel et immatériel (2026)

Axe 2 : Conduire une politique territoriale de formation adaptée aux besoins locaux et renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiants tout en favorisant la formation de compétences de haut niveau

Le territoire Guyanais est confronté à un contexte aux contraintes multiples (territoire étendu qui pose des problèmes d'accessibilité et de mobilités). La Guyane a en outre la population la plus jeune de France (hormis Mayotte), puisque 50% de sa population est âgée de moins de 24 ans, et l'un des taux de poursuite d'études supérieures les moins élevés puisque seuls 65% des bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (77% dans l'hexagone et l'outremer).
Néanmoins, ces chiffres ne doivent pas masquer l'existence d'une population scolaire et post-bac de bon niveau qui poursuit ses études dans les classes préparatoires (MathSup/Spé, prépa Lettres, prépa Sciences Po, …) présentes en Guyane et dans des grandes écoles de l'hexagone après la prépa ou après un parcours universitaire mais qui revient rarement en Guyane après ses études. Or, de nombreux secteurs économiques en Guyane souffrent d'un manque de cadres de haut niveau pour faire face aux enjeux de développement et préparer les transitions à venir (énergétiques, urbanistiques, écologiques, économiques, …). C'est la raison pour laquelle l'UG, tout en poursuivant son accompagnement des métiers techniques et technologiques notamment *via* un volet de formation dédié aux applications spatiales, entend favoriser le déploiement d'une offre de formation de haut niveau afin de former localement les compétences dont le territoire a besoin (ingénieurs, cadres commerciaux et de gestion, cadre de l'administration générale, médecins, ...).

Pour lutter contre les problèmes d'accessibilité et favoriser l'égalité des chances des jeunes guyanais dans l'accès et les parcours dans l'enseignement supérieur, l'UG assurera aussi le maillage territorial de son offre de formation à travers le déploiement de formations de premier cycle professionnalisantes notamment dans l'Ouest guyanais. L'objectif visé est de développer des cursus adossés aux besoins des tissus socio-économiques locaux et de proposer aux étudiants des cursus favorisant l'alternance et les stages (par exemple des licences professionnelles en poursuite de cursus de STS), pouvant déboucher sur des opportunités d'emplois et d'intégration sur le marché du travail.

Enfin le développement souhaité d'une offre de masters et de doctorats reconnus nationalement voire internationalement, nécessitera une implication des chercheurs des organismes de recherche présents sur site dans la formation universitaire. Plusieurs actions contribueront à cet objectif :

- La création d'une Ecole graduée (sans statut juridique) déployant des programmes de formation-recherche interdisciplinaires adossées à la recherche sur la Santé, la biodiversité et l'innovation durable en Amazonie (Ecologie tropicale et conservation, Substance naturelles…), les applications spatiales (télécommunications par satellite, observation de la Terre, localisation) en partenariat avec les organismes de recherche (CNRS, CIRAD, IFREMER, INRAE, IPG, IRD, CIC-INSERM), le CNES et AgroParisTech pour favoriser l'implication des chercheurs dans les formations universitaires, notamment en M1, M2 et doctorat et valoriser leur apport à la formation des compétences de haut niveau pour le territoire ;
- L'augmentation d'étudiants de licence et/ou M1 issus d'Europe et de pays étrangers (bassin amazonien, caribéen et autres).

Objectif 3 : Adapter l'offre de formation aux besoins du territoire, améliorer la réussite et la professionnalisation

Tenant compte de cet environnement spécifique l'UG s'assigne les priorités suivantes :

- Etudier les conditions de mise en œuvre d'une formation d'ingénieurs généralistes interne à l'Université (type Polytech) en partenariat avec d'autres écoles d'ingénieurs avec des départements adaptés aux besoins en qualification de la Guyane (énergie, génie civil, numérique, biologie/environnement, maintenance industrielle) ;
- Créer un IPAG et un Institut d'Administration des Entreprises (IAE) en partenariat avec le réseau des IPAG et celui des IAE ;
- Favoriser le développement de masters attractifs sur le plan national et international, (tropimundo) en impliquant les chercheurs des organismes de recherche dans la formation universitaire ;
- Elargir l'offre de formation dans le domaine du traitement de l'image (notamment satellitaire) et dans celui de l'utilisation des données obtenues pour les grands sujets du territoire (évolution du littoral, déforestation, gestion des risques, notamment l'évolution des cours d'eau, urbanisme, etc.) ;

- Constituer un pôle unique de formations universitaires en santé sur le campus de Troubiran à Cayenne, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- Amplifier le déploiement sur tout le territoire de formations courtes professionnalisantes (LP, DU...), l'alternance, l'apprentissage et la VAE, en s'appuyant sur la nouvelle direction de la formation professionnelle universitaire réunissant le CFAU et l'IUFC dans un objectif de mutualisation ;
- Elaborer un plan d'actions portant sur l'approche par compétences ;
- Améliorer l'information et l'aide à l'orientation des candidats, notamment dans la logique du continuum -3/+3 (lycées, Campus des métiers et qualifications...) ;
- Mettre en œuvre l'évaluation des enseignements.

Indicateurs 3. Réussite des étudiants, formation professionnelle, implication des organismes de recherche dans la formation
Sous indicateurs : Réussite des étudiants
-unité de mesure 1: nombre de formations établies en blocs de compétences
- unité de mesure 2 : pourcentage de formations de première année proposant un dispositif de remédiation
Sous indicateurs : Formation professionnelle
- unité de mesure 3 : nombre d'étudiants formés dans les secteurs en tension suite à l'ouverture de nouveaux diplômes et nouvelles places (indicateur COMP : axe 3)
- unité de mesure 4: nombre de nouvelles formations professionnalisantes courtes (1 à 3 ans) créées
- unité de mesure 5 : pourcentage d'étudiants en contrat d'alternance ou contrat d'apprentissage
- unité de mesure 6: chiffre d'affaires de la Formation continue et Professionnelle
Sous indicateurs : Implication des organismes de recherches dans la formation
- unité de mesure 7 : taux de chercheurs impliqués dans les formations par rapport au total des chercheurs d'organismes présents en Guyane (indicateur COMP : axe 6)

Jalons 3:

Jalon 3.1. : Réaliser l'étude préfiguratrice pour la création d'une école d'ingénieur type *Polytech* (2025)
Jalon 3.2 : Créer un IPAG (2024)
Jalon 3.3 : Réaliser l'étude préfiguratrice pour la création d'un IAE (2026)
Jalon 3.4. : Création d'une UFR santé (2026)
Jalon 3.5 : Création d'une direction de la formation professionnelle et FTLV (2024)
Jalon 3.6. : Mise en place de l'évaluation des enseignements (2023-2024)
Jalon 3.7: Création d'une Ecole graduée (2024)

Objectif 4 : Améliorer la vie étudiante et de campus, l'interaction avec les candidats à l'enseignement supérieur et leur environnement pour une meilleure attractivité de l'UG

- Elaborer un schéma directeur de la vie étudiante et son plan d'actions ;
- Contribuer activement à la Conférence territoriale de la qualité de vie étudiante en Guyane et en assurer le secrétariat général ;
- Mettre en œuvre le schéma handicap ;
- Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé des étudiants (médecin, psychologue, sage-femme, actions de sensibilisation...) ;
- Améliorer la qualité de la vie étudiante en renforçant les liens avec l'environnement sportif et culturel de proximité, et le développement de projets CVEC ;
- Faire de la multiculturalité un élément d'attractivité de la vie étudiante et mettre en place des événements clés pour renforcer la signature du site et le sentiment d'appartenance.

Indicateurs 4: Attractivité et vie étudiante

- unité de mesure 1 : Nombre d'heures de médecins spécialistes pour 100 étudiants (indicateur COMP : axe 4)
- unité de mesure 2 : Taux de satisfaction des étudiants

Jalon 4 : Réalisation d’un schéma directeur de la vie étudiante (2024)

Axe 3 : Affirmer sa position de centre de gravité de l'ESR en Guyane en coordonnant ses propres actions avec celles des acteurs et partie-prenantes de l'ESR autour d'une politique de site et accroître la visibilité de la recherche et de l'innovation à l'international

L'UG s'inscrit résolument comme un acteur structurant de la mise en œuvre d'un projet scientifique partagé avec tous les partenaires scientifiques du site et plus largement du territoire. Forte de son écosystème de recherche, l'UG développera avec les organismes nationaux de recherche une stratégie scientifique commune connectée aux grands enjeux du territoire et reconnue sur le plan national et international.
L'UG a par ailleurs défini comme axe prioritaire son positionnement comme Université européenne de l'Amazonie, ce qui implique de poursuivre et d'améliorer le développement de projets de recherche interdisciplinaires nationaux et internationaux sur l'environnement et les sociétés amazoniennes, les programmes de mobilités et de renforcer l'internationalisation au niveau doctoral.
L'enjeu à terme consiste à faire reconnaître l'établissement comme l'Université qui étudie, protège et valorise la Biodiversité amazonienne, qu'elle soit humaine, écosystémique ou moléculaire.

Le projet de création de **l'Institut de la Biodiversité et de l'Innovation Durable en Amazonie,** lauréat du PIA ExcellenceS, constitue un levier stratégique pour permettre à l'UG de se positionner comme l'Université qui innove à partir du vivant et des savoirs amazoniens et pour créer une nouvelle dynamique de site en recherche-formation-valorisation-innovation.

Partenaire de la station SEAS depuis ses débuts, l'UG ambitionne de devenir une référence majeure en Amérique du Sud et aux Antilles dans le domaine de la maîtrise de la donnée « image », s'appuyant sur une ressource unique : la station de réception directe d'images SEAS.

Objectif 5 : Répondre aux défis sociétaux de la Guyane - Doter la Guyane d'infrastructures de recherche mutualisées et rendre lisible l'organisation de la recherche

- Elargir la commission recherche au Conseil scientifique d'AIBSI et à tous les organismes et institutions de recherche présents en Guyane pour animer la politique de recherche du site ;
- Améliorer le lien recherche-formation pour élargir le vivier de doctorants issus des masters de l'UG ;
- Soutenir la création de plateformes de recherche mutualisées avec les organismes de recherche (CNES, CNRS, CIRAD, IFREMER, INRAE, IPG, IRD, CIC-INSERM) ;
- Structurer la recherche en santé via la création d'une UMR en lien avec la création du CHRU.

Indicateur 5: Visibilité de la recherche

- unité de mesure 1 : nombre de programmes de formation-recherche interdisciplinaires
- unité de mesure 2 : nombre de plateformes de recherche mutualisées

Jalons 5:
Jalon 5.1 : Mise en œuvre de la nouvelle gouvernance de la recherche du site guyanais (2023)
Jalon5.2 : Proposer un projet d'UMR en santé à l'évaluation HCERES (2023-2024)

Objectif 6 : Soutenir la valorisation et l'innovation

- Soutenir le développement de la Direction de la Recherche de la Valorisation et de l'Innovation avec sa cellule de valorisation ;
- Renforcer la mutualisation des moyens humains administratifs au sein de la Direction de la Recherche en soutien aux laboratoires de l'UG ;
- Renforcer les liens avec l'Agence Régionale de Développement et de l'Innovation (ARDI – GDI) et accompagner la création du centre d'ingénierie bio-inspirée de Guyane dans le cadre du plan

innovation Outremer ;

- Création du Département d'innovation durable du projet AIBSI.

Indicateur 6 : Innovation-valorisation
- unité de mesure 1 : nombre de contrats CIFRE signés avec les entreprises
- unité de mesure 2 : nombre d'opérations conduites en lien avec le CIBIG

Jalons 6

Jalon 6.1. Participation de l'UG au Centre d'ingénierie bio-inspirée de Guyane (2023)
Jalon 6.2. Création du Département d'innovation durable du projet AIBSI (2024)

Objectif 7 : Accroître l'ouverture à l'international

- Créer un comité territorial d'animation stratégique des relations internationales du site associant l'UG les organismes de recherche et les autres partenaires (Rectorat, CTG) ;
- Développer un programme de coopération scientifique amazonien entre la Guyane et le Brésil et la région du plateau des Guyanes (Surinam, Guyana) en favorisant, soutenant et cofinançant la mise en œuvre de projets conjoints de recherche, de formation supérieure et d'innovation sur la région amazonienne ;
- Mobiliser le nouveau programme PCIA (Programme européen de Coopération Interreg Amazonie) avec les partenaires de la macro-région : pour renforcer la mobilité des étudiants, doctorants et des personnels, préparer des projets de co-diplomation, développer des cotutelles de thèses ;
- Favoriser les échanges internationaux à travers le développement de masters internationaux, tropimundo.

Indicateur 7 : Ouverture internationale

- unité de mesure 1 : nombre d'actions ou de réunions réalisées par le comité territorial stratégique des relations internationales
- unité de mesure 2 : nombre de projets de coopération scientifique engagés entre la Guyane/ Brésil, région Amazonienne, région du plateau des Guyanes
- unité de mesure 3 : nombre de projets financés par le PCIA
- unité de mesure 4 : nombre de co-tutelles de thèses
- unité de mesure 5 : nombre de mobilités entrantes et sortantes de doctorants
- unité de mesure 6: nombre de chercheurs invités accueillis

Jalons 7:
Jalon 7.1 : Création d'un comité territorial stratégique des relations internationales (2023)
Jalon 7.2 : Création d'un programme de coopération scientifique amazonien (2024)
Jalon 7.3 : Organisation d'une conférence doctorale amazonienne avec des partenaires de la macro-région (2025)

III. Mise en œuvre du contrat

Un rendez-vous de dialogue annuel permettra de faire le bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de l'Université de Guyane et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS		Valeur 2022	Cible 2027
AXE 1. Consolider son pilotage pour accompagner des projets structurants au niveau du bassin guyanais et garantir son attractivité			
1. indicateur 1 : Gestion, Pilotage stratégique et infrastructures			
Unité de mesure 1.1 : nombre de personnels formés en application de la GPEEC		0	50
Unité de mesure 1.2 : nombre de formations ayant obtenu une certification qualité		0	10
Unité de mesure 1.3 : nombre d'activités pilotées à partir du système d'information partagé		0	5
2. indicateur 2 : Infrastructures			
Unité de mesure 2.1 : nombre de personnes dédiés à la maîtrise d'ouvrage et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la direction du patrimoine		1	2
Unité de mesure 2.2 : moyens dédiés à la maîtrise d'ouvrage et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la direction du patrimoine		500 k€	900 k€
Unité de mesure 2.3 : nombre d'opérations immobilières conduites		0	2
Unité de mesure 2.3 : nombre d'opérations numériques conduites			5
AXE 2. Conduire une politique territoriale de formation adaptée aux besoins locaux et renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiants tout en favorisant la formation de compétences de haut niveau			
3. indicateur 3 : Bien-être, réussite des étudiants, formation professionnelle, implication des organismes de recherche dans la formation			
Sous-indicateur : Bien-être et réussite des étudiants			
Unité de mesure 3.1 : nombre de formations établies en blocs de compétences		5	35 (100%)
Unité de mesure 3.2 : pourcentage de formations de première année proposant un dispositif de remédiation		50 %	70 %
Unité de mesure 3.3 : nombre d'étudiants formés dans les secteurs en tension suite à l'ouverture de nouveaux diplômes et nouvelles places (indicateur COMP axe 3)		0	200
Unité de mesure 3.4 : nombre de nouvelles formations professionnalisantes courtes (1 à 3 ans) créées		-	4
Unité de mesure 3.5 : pourcentage d'étudiants en contrats d'alternance ou d'apprentissage		3%	10 %
unité de mesure 3.6 : chiffre d'affaires de la Formation continue et Professionnelle		580 k€	980 k€
Sous-indicateur : Implication des organismes de recherches dans la formation			
Unité de mesure 3.7 : Taux de chercheurs impliqués dans les formations par rapport au total des chercheurs d'organismes présents en Guyane (COMP : Objectif. 6)		5%	30%
4. indicateur 4 : Attractivité et vie étudiante			
Unité de mesure 4.1 : Nombre d'heures de médecins spécialistes pour 100 étudiants (indicateur COMP : Objectif 4)		20/100	100/100
Unité de mesure 4.2 : taux de satisfaction des étudiants		0	70
AXE 3. Affirmer sa position de gravité de l'ESR en coordonnant les actions des acteurs de l'ESR autour d'une politique de site et accroître la visibilité de la recherche et de l'innovation à l'international l			

5. indicateur 5 : Visibilité de la recherche			
Unité de mesure 5.1 : nombre de programmes de formation-recherche interdisciplinaires		0	3
Unité de mesure 5.2 : nombre de plateformes de recherche mutualisées		0	3
6. indicateur 6 : Recherche et Innovation			
Unité de mesure 6.1 : nombre de contrats CIFRE signés avec les entreprises		2	6
Unité de mesure 6.2 : nombre d'opérations conduites en lien avec le CIBIG		0	5
7. indicateur 7 :Ouverture internationale			
Unité de mesure 7.1 : nombre d'actions ou de réunions réalisées par le comité territorial stratégique des relations internationales		0	10
Unité de mesure 7.2 : nombre de projets de coopération scientifique engagés entre la Guyane/ région Amazonienne ou région du plateau des Guyanes		0	4
Unité de mesure 7.3 : nombre de projets financés par le PCIA		0	3
Unité de mesure 7.4 : nombre de co-tutelles de thèses		0	5
Unité de mesure 7.5 : nombre de mobilités entrantes et sortantes de doctorants		0	5
Unité de mesure 7.6 : nombre de chercheurs invités accueillis		5	15

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1 : Consolider son pilotage pour accompagner des projets structurants au niveau du bassin guyanais et garantir son attractivité						
Jalon 1.1. : Sortie des statuts expérimentaux et écriture des statuts définitifs			X			
Jalon 1.2. : Création de la Direction du pilotage stratégique et de la qualité			X			
Jalon 1.3. : Mise en place par étape de la GPEEC (1-cartographie des effectifs, 2-définition des besoins, 3- Mise en œuvre du plan d'actions)			(1,2)	(2,3)	(3)	(3)
Jalon 1.4. : Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des formations en vue de l'obtention de label qualité				X		
Jalon 1.5. :Renforcement de la fiabilité et de la sécurité du système d'information			X	X	X	X
Jalon 2.1. :Réalisation du SPSI et du SDI			X			
Jalon 2.2. : Création de la cellule de maîtrise d'ouvrage		X				
Jalon 2.2. : Réalisation du SDN			X			
Jalon 2.3. : Création du centre de ressources virtuelles sur la connaissance de la biodiversité et du patrimoine matériel et immatériel (2026)					X	
AXE 2 : Conduire une politique territoriale de formation adaptée aux besoins locaux et renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiants tout en favorisant la formation de compétences de haut niveau						
Jalon 3.1. : Réalisation d'une l'étude préfiguratrice pour la création d'une école d'ingénieur type *Polytech*				X		
Jalon 3.2 : Création d'un IPAG:			X			
Jalon 3.3 : Réalisation d'une l'étude préfiguratrice pour la création d'un IAE:					X	
Jalon 3.4. : Création d'une UFR santé (2026)					X	
Jalon 3.5. : Création d'une direction de la formation professionnelle et FTLV			X			
Jalon 3.6. : Mise en place de l'évaluation des enseignements		X	X			
Jalon 3.7. : Création d'une l'Ecole graduée			X			
Jalon 4. : Réalisation d'un schéma directeur de la vie étudiante			X			
AXE 3 : Affirmer sa position de gravité de l'ESR en coordonnant les actions des acteurs de l'ESR autour d'une politique de site et accroître la visibilité de la recherche et de l'innovation à l'international						
Jalon 5.1 : Mise en œuvre de la nouvelle gouvernance de la recherche du site guyanais		X				
Jalon 5.2 :Proposer un projet d'UMR santé à l'évaluation HCERES		X	X			
Jalon 6.1. : Participation de l'UG au centre d'ingénierie bio-inspirée de Guyane		X	X	X	X	X
Jalon 6.2. :Création du Département d'innovation durable du projet AIBSI				X		

Jalon 7.1 : Création d'un comité territorial stratégique des relations internationales		X				
Jalon 7.2 : Création d'un programme de coopération scientifique amazonien			X			
Jalon 7.3 : Organisation d'une conférence doctorale amazonienne avec des partenaires de la macro-région					X	

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Le président de l'Université de Guyane
Sylvie RETAILLEAU	**Laurent LINGUET**

En partenariat avec les organismes de recherche :

Le président-directeur général du XX	Le président-directeur général du XX
XX	**XX**
Le président-directeur général du XX	
XX	